



4ème édition du concours "Si on lisait à voix haute ?" – France Télévisions / La Grande Librairie

publié le 26/09/2022

Inscriptions jusqu'au lundi 21 novembre 2022 à 22 heures (heure métropolitaine)

Pour la quatrième année consécutive, France Télévisions reconduit son grand **concours de lecture à voix haute** organisé par François Busnel et La Grande Librairie, en partenariat avec Lumni et le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.

- Les élèves candidats lisent à voix haute, devant un public, un extrait d'une œuvre de leur choix ; une première sélection du champion de la classe est organisée par un vote des élèves au sein de la classe ; puis les champions de classe sont départagés par des jurys académiques à partir d'un enregistrement vidéo de leur prestation, pour accéder à la demi-finale (jury national), puis à la finale. Les finalistes s'affrontent lors de la finale nationale diffusée en prime time sur France Télévisions.
- Des ressources "Trucs et Astuces" [↗](#) sont mises à la disposition des participants sur la plateforme Lumni. En complément de cet accompagnement, des auteurs vont à la rencontre des élèves et prodiguent leurs conseils aux candidats. Lors de la précédente édition, **les élèves du collège Chagall de Dompierre-sur-Mer (17)** ont ainsi pu bénéficier de ceux de **Mathias Enard**.



[📺](#) Mathias Enard au collège Marc Chagall de Dompierre-sur-Mer - Vidéo Français | Lumni (HTML de 112.2 ko)

[Le formulaire d'inscription en ligne ↗](#)

[La FAQ ↗](#)

[Les prestations des finalistes 2022 ↗](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.